Mort d'Adama Traoré en 2016: Après investigations, les juges n'annoncent pas de poursuites

12/03/2019 à 16h04

Pas de poursuite. Les juges d'instruction parisiens chargés de l'enquête sur la mort d'Adama Traoré ont clos leurs investigations mi-décembre sans avoir prononcé de mise en examen, a-t-on appris mardi de sources concordantes. Le jeune homme noir était décédé en lors de son interpellation en juillet 2016.

Cette décision laisse craindre aux parties civiles que l'enquête sur le décès d'Adama Traoré, qui avait été érigé en symbole des violences policières, se solde par un non-lieu, aucune personne n'étant poursuivie dans ce dossier.

www.20minutes.fr